

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P. 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321

Courriel: situationroom@africa-union.org

7^{ÈME} RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ TECHNIQUE
SPÉCIALISÉ SUR LA DEFENSE, LA SÛRETÉ ET LA SÉCURITÉ

RÉUNION PRÉPARATOIRE DES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR
ET DES CHEFS DES SERVICES DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ

ADDIS ABÉBA, LE 12 JANVIER 2014

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE L'AMBASSADEUR SMAIL CHERGUI,
COMMISSAIRE À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ,

EW/rt



Messieurs les Chefs d'Etat-major et Chefs des Services de Sureté et de Sécurité,
Mesdames et Messieurs les Officiers généraux,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un immense plaisir que de m'adresser à la présente réunion des chefs d'Etat-major et des chefs des services de sureté et de sécurité(CTSDSS) des Etats membres de l'Union africaine (UA). Cette rencontre préparatoire à la 7^{ème} session ordinaire du Comité technique spécialisé sur la défense, la sureté et la sécurité est devenue un des évènements annuels majeurs de l'UA. Elle est l'occasion pour tous les acteurs concernés de faire le point de l'état de mise en place de la Force africaine en attente (FAA), un des piliers de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, et de déterminer la marche à suivre pour hâter l'opérationnalisation de la FAA.

Au nom de la Commission de l'Union africaine et de sa Présidente, Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, et en mon nom propre, je voudrais vous adresser à vous tous, ainsi qu'à vos familles respectives, mes vœux les meilleurs pour le nouvel an. Je voudrais, par la même occasion, former le vœu que l'année 2014 apporte la paix et la prospérité à laquelle nos peuples aspirent si intensément.

Comme lors des précédentes années, les conflits qui affligent certaines parties du continent ont fait, en 2013, de nombreuses victimes. De même, nombre de vos collègues servant dans des missions de l'UA ou des Nations unies ont, du Mali à la Somalie, de la République démocratique du Congo à la République centrafricaine, payé de leur vie leur engagement en faveur de la paix sur notre continent. En leur mémoire, je vous demande de bien vouloir vous lever et observer une minute de silence pour ces fils et filles de l'Afrique.

Messieurs les Chefs d'Etat-major et Chefs des Services de Sureté et de Sécurité,
Mesdames et Messieurs les Officiers généraux,

Depuis votre dernière réunion, des avancées importantes ont été enregistrées dans notre quête de paix, de sécurité et de stabilité. Je voudrais ici relever le parachèvement du processus de normalisation institutionnelle au Mali consécutivement à la libération de la partie nord du pays, grâce aux efforts conjoints de l'Armée malienne, de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) et de l'Opération Serval. Il s'agit maintenant de consolider ces progrès par une action continue de réconciliation au Mali et de reconstruction post-conflit, ainsi que par la mise en œuvre de stratégies intégrées pour s'attaquer effectivement aux défis multiformes auxquels la région sahélo-saharienne est confrontée. L'UA, à travers sa Mission pour le Mali et le Sahel, prendra toute sa part dans cet effort.

De même convient-il de se féliciter de la restauration de l'autorité de l'Etat sur la partie orientale de la République démocratique du Congo (RDC). L'appui apporté par la Brigade d'intervention de la MONUSCO a été crucial. Nous appuyons de toutes nos forces les efforts actuels de consolidation de la paix en RDC, y compris à travers la nécessaire réconciliation entre tous les acteurs concernés.

Enfin, je voudrais souligner l'action vaillante que la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM) et les forces nationales de sécurité somaliennes conduisent dans ce pays. Nous nous félicitons de ce que l'Ethiopie ait intégré l'AMISOM. Dans les semaines à venir, l'action militaire devrait être relancée pour parachever la libération des zones encore occupées par Al Shabbab, et partant,

créer les conditions du parachèvement de la phase actuelle du processus politique dans ce pays.

Malgré ces avancées, le continent continue de faire face au fléau des conflits et de la violence politique. Deux crises retiennent particulièrement l'attention : la situation en République centrafricaine (RCA) et celle qui prévaut au Soudan du Sud. Dans le premier cas, l'UA et les pays de la région s'emploient à restaurer la sécurité à travers le déploiement de la MISCA et à faciliter l'aboutissement de la transition. Dans le second cas, l'IGAD, avec l'appui de l'UA et du reste de la communauté internationale, travaille résolument à l'obtention d'une cessation des hostilités et à un règlement politique.

Messieurs les Chefs d'Etat-major et Chefs des Services de Sureté et de Sécurité,
Mesdames et Messieurs les Officiers généraux,

La persistance du fléau des conflits met, encore une fois, en relief la nécessité d'une action plus soutenue dans le domaine de la prévention et, plus globalement, celle du renforcement de nos capacités de règlement et de gestion des conflits. De ce point de vue, l'on ne soulignera jamais assez l'importance que revêt la FAA. Si l'Afrique a, au cours de la décennie écoulée, fait preuve d'un volontarisme remarquable en ce qui concerne le déploiement d'opérations de soutien à la paix, un long chemin reste à parcourir pour conférer à ces opérations le degré de flexibilité, d'organisation et d'efficacité qu'appellent les situations auxquelles nous sommes confrontés. Il s'agit notamment de mieux préparer les forces à déployer dans le cadre d'opérations de soutien à la paix, de se doter des moyens de projection et des équipements

logistiques requis et de mobiliser, sur une base plus prévisible, les ressources financières nécessaires.

C'est au regard de ces impératifs, et sur la base des leçons tirées de la gestion africaine de la crise au Mali, que la Conférence de l'Union a décidé, en mai 2013, d'établir, en principe, une Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC), celle-ci étant conçue comme un arrangement transitoire en attendant l'opérationnalisation intégrale de la FAA et de sa Capacité de déploiement rapide (CDR). Il a été demandé à la Commission d'élaborer les modalités de mise en place de la CARIC et de soumettre un rapport à cet effet aux instances compétentes de l'UA.

Dans le même temps, et sur la base des conclusions de la 6^{ème} réunion du CTSDSS, tenue en avril 2013, la Conférence de l'Union a demandé à la Commission d'entreprendre une évaluation d'ensemble de la FAA, aux fins de formuler des recommandations sur les voies et moyens les meilleurs pour hâter son opérationnalisation.

En application de cette décision, la Commission a saisi tous les Etats membres pour leur demander de confirmer leur engagement à contribuer à la CARIC. Elle a aussi initié des consultations avec les Etats volontaires pour l'aider à affiner les propositions qu'elle avait faites l'année dernière à la 6^{ème} réunion ordinaire du CTSDSS. Les résultats de ces consultations vous sont soumis, pour examen et suite utile à donner, et ce à la lumière des recommandations de la réunion d'experts.

S'agissant de l'accélération du processus d'opérationnalisation de la FAA et de sa CDR, objectif qui doit être atteint en 2015, la Commission a mis en

place un Groupe de haut niveau, présidé par un homme d'expérience, le Professeur Ibrahim Gambari du Nigéria, et comprenant des experts de haut niveau des différentes régions du continent. Le rapport qu'ils ont soumis est exhaustif. Il contient nombre de recommandations sur ce qu'il importe de faire. Comme pour les propositions faites s'agissant de la CARIC, vous délibérerez sur ce rapport sur la base du travail des experts.

Messieurs les Chefs d'Etat-major et Chefs des Services de Sureté et de Sécurité,
Mesdames et Messieurs les Officiers généraux,

Les évènements de ces derniers mois mettent encore une fois en relief la pertinence des décisions prises par le Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement en mai de l'année dernière. Il est urgent et impératif que l'Afrique se dote des capacités requises pour faire face aux défis à la paix et à la sécurité auxquels le continent est confronté. Sans de telles capacités, le *leadership* auquel nous aspirons s'agissant des efforts de paix sur le continent et la nécessaire appropriation par les Africains resteront de vains mots.

Le processus d'opérationnalisation de la FAA a été lancé il y a de cela plus de dix ans. La date initiale de réalisation de la capacité opérationnelle totale a dû être repoussée à 2015. Nous ne pouvons nous permettre un nouveau report, tant il est vrai qu'il entamerait la crédibilité de notre entreprise.

Pendant que ce processus est en cours, la CARIC, qui repose sur l'idée de volontariat et celle d'un compter sur soi collectif, devrait nous permettre de répondre à certaines urgences. Le principe de l'établissement de cette Capacité ayant été entériné, il vous appartient d'en affiner les modalités

techniques. Permettez-moi, à ce stade, d'insister à nouveau sur le caractère transitoire de cet arrangement et sur le fait qu'il est conçu au service de la volonté politique collective africaine dont sont dépositaires le Conseil de paix et de sécurité et la Conférence de l'Union. Au demeurant, la CARIC, une fois mise en place, facilitera grandement l'opérationnalisation de la CDR dont elle pourrait constituer un embryon.

En conclusion, il importe que nous mobilisions la volonté politique et les ressources nécessaires pour traduire dans les faits les objectifs que nous nous sommes assignés, qu'il s'agisse de la FAA ou de la CARIC. S'agissant plus spécifiquement de la FAA, nous devons certes pouvoir compter sur l'appui de nos partenaires, au nom de la solidarité internationale et de l'indivisibilité de la paix, mais leur assistance doit être un appoint et non un substitut à l'effort africain.

Alors que nous venons de célébrer, avec un sentiment légitime de fierté, le cinquantenaire de notre organisation continentale, la présente réunion devrait constituer un jalon important dans l'entreprise d'affirmation de notre continent et de maîtrise de notre destinée.

Je vous remercie de votre aimable attention et vous souhaite plein succès dans vos délibérations.